

Madame la Proviseure

à

Madame, Monsieur le/la Principal(e)

Aix-en-Provence, le 10 janvier 2020

Objet : SECONDE GT EUROPEENNE ESPAGNOL

Une section européenne ESPAGNOL (LV2) existe au lycée Emile Zola et est proposée dès la classe de 2de.

Cette section est ouverte à tout élève, Espagnol LV2, dès lors que ses résultats scolaires et sa motivation le permettent, qu'il ait suivi ou non un parcours de section européenne au collège.

Le Proviseur

Dossier suivi par :

Néanmoins les élèves ayant suivi ce parcours scolaire depuis la 4^{ème} restent prioritaires.

Spécificité de l'enseignement :

3.5 h d'espagnol et 1h d'histoire-géographie en espagnol (DNL)

Après la classe de seconde la poursuite de cette section linguistique sera assurée dans le cadre d'un baccalauréat général

Je vous remercie de me communiquer avant le **30 avril 2020 (dernier délai)** les dossiers des élèves intéressés composés des pièces suivantes :

- lettre de demande et de motivation de la famille pour la section
- Imprimé « Section Européenne » ci-joint rempli par les professeurs d'espagnol, d'histoire-géographie et vous-même
- les deux bulletins de l'année en cours
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'élève

Le dossier d'orientation et d'affectation doit être rempli en parallèle. L'élève doit obtenir une décision d'orientation vers une « seconde GT ». **Cette section euro, au nombre de place limité, doit figurer en 1^{ère} position parmi les vœux formulés. Les candidats hors secteur doivent remplir une demande de dérogation (cocher la case « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier » et la case « Elève dont le domicile est situé en limite de secteur » si c'est le cas).**

NB : les élèves peuvent candidater en même temps pour le section Euro Espagnol et pour la section BACHIBAC (2 dossiers distincts avec des limites de dépôt différentes)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth PORTIGLIATTI